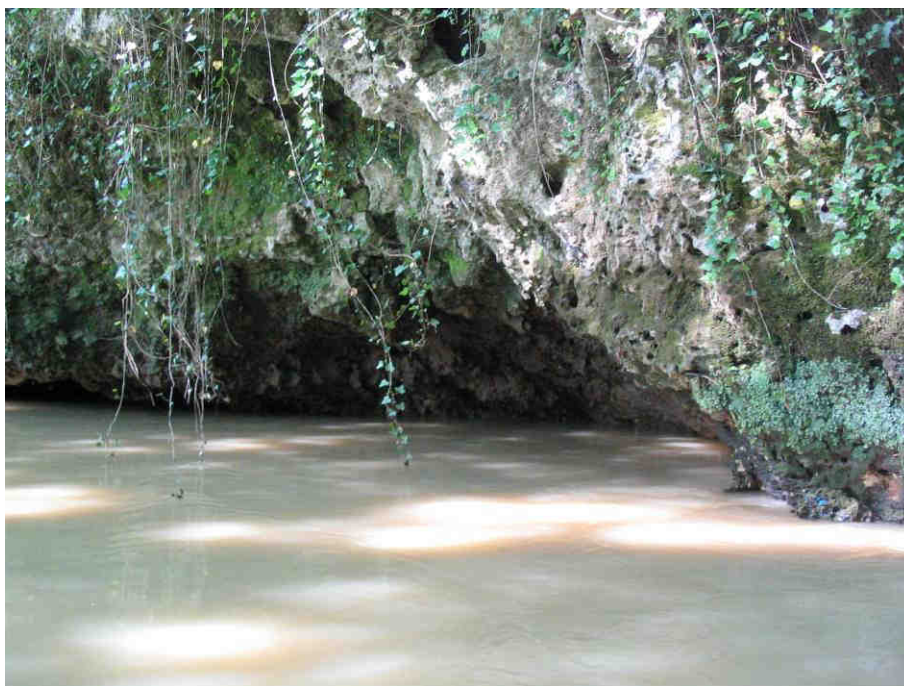




Mise en œuvre  
des DOcument d'Objectifs  
du site

**FR 7200722 Réseau hydrographique des affluents de la Midouze**

***BILAN DE L'ANIMATION  
Juillet 2015 – mars 2016***



# 1 Préambule

## 1.1 Le site Natura 2000

Le réseau hydrographique des affluents de la Midouze, désigné comme Site d'Importance Communautaire (décision du 07/12/04), est situé en grande partie dans le territoire du massif forestier gascon caractérisé par son sol sableux et sa forêt cultivée de pins maritimes.

Le site s'étend sur 3 600 hectares et est parcouru par 313 km de cours d'eau : la Midouze et ses affluents principaux en rive droite (le Bez, le Geloux, l'Estrigon), la Douze en aval de Roquefort (avec notamment la Gouaneyre, le Corbleu et le Cros) et la majeure partie de l'Estampon ainsi que ses affluents.

Ce site se caractérise par sa forêt-galerie, corridor de feuillus de part et d'autre de la rivière. Ce biotope crée des conditions climatiques particulières de fraîcheur et d'humidité qui permettent le développement d'une faune et d'une flore variées différentes de celles du plateau plus sec et chaud.



## 1.2 L'animation

Le Document d'Objectifs du Réseau hydrographique des affluents de la Midouze a été validé en décembre 2006.

Le Préfet des Landes préside le Comité de Pilotage. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer est la structure porteuse. Elle a désigné Landes Nature, association d'acteurs socio-économiques comme structure animatrice sous convention depuis le 20 décembre 2007.

En 2015, dans le cadre d'un marché public adapté, Landes Nature a été désignée structure animatrice du site pour la période du 1er juillet 2015 au 31 mars 2016.



## 2 Gestion des habitats et des espèces

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

Des contrats volontaires sont disponibles sur le site. Ils visent par des actions d'entretien ou de restauration la préservation des milieux naturels et des espèces d'intérêt communautaires décrits dans le DocOb.

L'enveloppe de financement 2015 des contrats Natura 2000 étant très limitée, la structure animatrice n'a pas démarché de propriétaires ou gestionnaires d'espaces naturels afin de leur proposer des contrats qui n'auraient de toute façon pu être financés.

### 2.2 Contrats Natura 2000 non agricole et non forestier

- Poursuite du contrat Restauration et entretien de milieux ouverts à Uchacq-et-Parentis

Le précédent contrat (2009-2013) visait à réhabiliter 1.80 ha de prairies dégradées par l'envahissement de la ronce, et à entretenir 7.40 ha par pâturage de brebis landaises.

Au vu des résultats positifs de l'action engagée, le contractant souhaitait poursuivre la gestion pastorale et engager de nouvelles parcelles afin d'agrandir le parcours des brebis landaises et de relier les parcelles entre elles.

Un dossier de financement a donc été déposé au service instructeur, la DDTM des Landes, afin d'engager 9 hectares de prairies dans une opération d'entretien par pâturage et 2 hectares de prairies dans un chantier de restauration et d'entretien.



- Poursuite du contrat de Restauration et entretien du Marais du Los à Saint-Yaguen

Le précédent contrat (2009-2013) a permis la réouverture du milieu sur 5.5 ha, la mise en pâturage de 9 ha avec l'installation de clôtures et l'arrivée d'un troupeau de vaches marines en convention avec le Conservatoire des races d'Aquitaine, et la pose d'un seuil permettant de gérer les niveaux d'eau.

Le bilan du contrat met en évidence les bienfaits des actions engagées : diversification des habitats naturels, augmentation de surfaces en habitats d'intérêt communautaire, augmentation du nombre d'espèces présentes notamment au niveau des libellules, criquets, sauterelles, mantes religieuses... (Cf diagnostics sur les habitats et les insectes du site, CPIE Seignanx Adour 2015, documents disponibles en version numérique auprès de Landes Nature).



Il convient de poursuivre les actions d'entretien et de suivi sur le site afin de ne pas perdre le bénéfice écologique acquis. Des actions de broyage du Piment royal doivent en particulier être menées car il se développe de plus en plus, mettant en péril l'intégrité des gazons oligotrophes, des habitats tourbeux et de bas-marais. Une extension de la gestion au secteur ouest aujourd'hui très fermé permettrait également de diversifier d'avantage les habitats et d'ouvrir le milieu forestier (Annexe1).

Il semble donc important de soutenir la Fédération de chasse des Landes qui gère ce site remarquable et qui souhaite s'engager dans un nouveau contrat Natura 2000 de 5 ans faisant naturellement suite au précédent.

- Restauration de la tourbière de Meilhan

Les milieux ouverts sont rares sur le site de la Midouze (<2%) et en particulier les zones tourbeuses. Située sur le ruisseau du Bourg de Marsacq, la tourbière de Meilhan est la seule tourbière connue sur le site Natura 2000 et son caractère remarquable a été mis en évidence dès la première phase d'animation.

En 2009, un diagnostic phyto-écologique réalisé par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique a permis de cartographier les habitats naturels, d'identifier les espèces patrimoniales présentes et de reconnaître les besoins de restauration du milieu pour maintenir son caractère tourbeux. Dans cet objectif, le contrat vise à restaurer la lande paratourbeuse actuellement dans une dynamique de fermeture. Les engagements principaux sont la réouverture de 0.5 ha en bordure de la tourbière, la restauration de celle-ci sur 0.3 ha par bucheronnage, la mise en place d'une fauche expérimentale le long d'un transect d'une vingtaine de mètres, et enfin l'étrépage de deux placettes de 3 m<sup>2</sup> chacune pour tenter de rajeunir le milieu.

Les travaux doivent être réalisés par les élèves du Lycée agricole de Sabres dans un objectif pédagogique et les produits du bucheronnage seront donnés à l'Arbre à Pain, association d'insertion sociale et professionnelle locale. Initialement programmé pour 2014-2015, ce contrat n'avait pu voir le jour faute de financement.

Le lycée a donc été recontacté en décembre 2015 pour mettre au point cette opération qui ne pourra cependant être réalisée qu'en septembre 2016, avec la nouvelle promotion d'élèves du lycée



Partie médiane de la tourbière

### 2.3 Contrats agricoles

Le Programme agri-environnemental et climatique a été rédigé et déposé en février 2016 (Annexe 2). Ce programme définit les nouvelles mesures MAEc qui pourront être contractualisées dès le printemps. Ces mesures concernent principalement la restauration et l'entretien de milieux ouverts et la reconversion de parcelles de grande culture en prairie :

Habitats/couverts	Libellé des MAE	Indemnités	Objectifs et priorités
Prairie de fauche et/ou pâturées	Fauche tardive	121 €/ha/an	Maintien des prairies par fauche et/ou pâturage
	Fauche tardive sans fertilisation	219 €/ha/an	
	Repos hivernal et fauche tardive sans fertilisation	274 €/ha/an	
	Repos hivernal des prairies sans fertilisation	153 €/ha/an	
Grandes cultures et parcelles en déprise	Reconversion grande culture en prairie	364 €/ha/an	Restauration de milieux ouverts prairiaux
	Ouverture de milieu en déprise	325 €/ha/an	

### 2.4 Animation des Contrats forestiers



La commune de Saint-Gor possède des parcelles forestières gérées par l'ONF. Une de ces parcelles de Pin maritime a été exploitée dernièrement. Des repousses de Chêne Tauzin sont présents sur toute la surface, mais menacés par endroit par des repousses de robinier faux-acacia. Un contrat de régénération naturelle dirigée est envisagé. Une tournée forestière, avec les conseillers forestiers du secteur et l'ONF, doit être organisée prochainement pour vérifier la faisabilité technique du contrat.

## 2.5 Charte

La charte du site de la Midouze a été élaborée en 2010 en concertation avec les acteurs locaux, et en cohérence avec les chartes des sites Natura 2000 de la Vallée des Leyre et de la Vallée du Ciron.

Un travail de promotion de la charte se poursuit auprès des collectivités du territoire de la Midouze lorsque l'opportunité se présente. Aucune nouvelle signature n'a été enregistrée.

Un poster a été créé et imprimé pour les communes signataires de la charte lors de la dernière session d'animation : Saint-Pierre-du-Mont, Retjons, Saint-Martin-d'Oney et Lucbardez. Il présente les milieux naturels, les espèces et la cartographie des parcelles communales engagées.

## 3 Animation générale

### 3.1 Evaluation d'incidences

Une veille des plans, programme ou projets est assurée par la structure animatrice.

- Janvier 2016 : un appui à l'Agence Régionale de Santé a été réalisé dans le cadre de la démoustication à des fins de lutte anti-vectorielle des abords de l'hôpital de Mont de Marsan.
- Travaux sur un pont au-dessus du ruisseau du Loncat. Fourniture de données (maître d'œuvre Conseil départemental).
- Etude d'impact pour la station d'épuration de Jouanas (Saint-Pierre-du-Mont). Fourniture de données au bureau d'étude Voisin consultant.

Landes Nature participe à l'organisation d'une journée technique sur la prise en compte des enjeux biodiversité dans l'organisation des manifestations sportives, de plus en plus nombreuses sur le territoire. Cette journée prévue fin mars est destinée à l'ensemble des animateurs Natura 2000 de la grande région ALPC. Il est prévu, à la suite d'échanges avec divers intervenants (administration, organisateurs de manifestations, animateurs...), de rédiger un cadre commun sous forme de charte afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux.

### 3.2 Suivi des actions de développement durable sur le territoire

- Restauration et sauvegarde de l'étang de Brocas.
- Schéma départemental pour la gestion et la valorisation des cours d'eau landais. Rencontre avec les techniciens rivières des syndicats Midouze et Midou-Douze. Discussion de la transversalité de nos missions, du soutien que l'on peut s'apporter et des actions communes que l'on pourrait mettre en place.
- Elaboration du plan de gestion écologique 2016-2020 du site des étangs de Massy à Gaillères dans le cadre de son intégration dans le Parc Naturel Urbain PNU de l'agglomération du Marsan.
- Rencontre avec le service Gestion entretien des routes du Conseil départemental des Landes. Organisation d'une formation en avril à destination des services territoriaux aménagement et environnement du Département 40 ainsi que des syndicats de rivières sur " la franchissabilité des ouvrages d'art par la petite faune".
- Contact avec le Conseil Départemental pour le suivi de la mise en place de l'Eurovélo.

### 3.3 Communication

- L'exposition mobile

Les 3 « kakémonos » présentent Natura 2000, le réseau européen et le site du réseau hydrographique des affluents de la Midouze, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site et enfin, les activités socio-économiques et les actions proposées.

Ils sont toujours mis à disposition gratuitement sur le territoire du site auprès des collectivités ou des organisateurs de manifestations qui en font la demande auprès de la structure animatrice.



- Foire aux questions

Une Foire aux questions simplifiée a été créée, répondant aux questions basiques que beaucoup de gens se posent encore sur Natura 2000 ; de format plus léger, elle peut être diffusée plus largement et notamment être intégrée aux bulletins municipaux des communes ou dans tout autre outil de communication (Annexe 3).

- Sortie Natura

Landes Nature a organisé une sortie nature, en partenariat avec l'agglomération du Marsan et le syndicat de rivière Midou-Douze, à Gaillères sur l'étang de Massy. Cette animation qui a rassemblé un peu plus de 20 personnes a été organisée dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides.



### 3.4 Participation à la vie du réseau au-delà du site

Landes Nature qui a également la charge de l'animation du site Natura 2000 de la Midouze essaie de mener des actions cohérentes et similaires sur ces sites voisins.

Landes Nature a participé à deux « journées rencontre » à destination notamment des animateurs Natura 2000 concernant les landes et tourbières. Une meilleure compréhension de ces milieux riches en biodiversité mais également très fragile est essentielle afin de mener une politique de gestion adaptée.

**Association Midouze Nature**

Cité Galliane BP.279

40 005 MONT DE MARSAN Cedex

Tel : 05.58.85.44.21

06.40.60.18.66

Fax : 05.58.85.45.31

Mail : [marine.hediard@landes.chambagri.fr](mailto:marine.hediard@landes.chambagri.fr)

Retrouvez le site Natura 2000 sur internet :

<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

*Crédits photo : Landes Nature*